

## POSITIONNEMENT

### La Plateforme Océan & Climat à la CCNUCC COP 29

Novembre 2024

#### 1. CONTEXTE : Quels enjeux pour la COP 29 de la Convention Climat ?

La COP 29 (Bakou, Azerbaïdjan 11-22 novembre 2024), sous présidence azérie, sera marquée par :

- *L'adoption d'un nouvel objectif financier* – pour aller au-delà de l'objectif actuel de mobilisation de 100 milliards de dollars par an. Plusieurs divergences subsistent sur des points clés tels que le montant à viser, les critères de contribution, les modalités d'accès aux fonds, et la fréquence de révision de l'objectif.
- *La finalisation de l'article 6* – qui, après deux COP consécutives sans aboutir, est en attente de mise en œuvre. La COP 29 pourrait poser les bases d'un marché carbone plus efficace, reposant à la fois sur des accords bilatéraux flexibles et un marché multilatéral centralisé.
- *La mise en œuvre du Fonds pour les pertes et préjudices*. Malgré des avancées encourageantes, comme la nomination d'un directeur exécutif, de nombreuses questions restent en suspens (e.g., types d'événements couverts, bénéficiaires éligibles) et il est essentiel de rendre ce fonds pleinement opérationnel rapidement pour maintenir la dynamique.
- *La révision des stratégies nationales pour le climat*. Les Etats doivent mettre à jour leurs stratégies nationales pour climat (CDN) d'ici à février 2025, comme instrument essentiel pour ancrer les [résultats du Bilan mondial](#) et réhausser l'ambition.

Les priorités de la Présidence de la COP 29 s'inscrivent dans la continuité des objectifs fixés par la "Troïka" de la COP (établie entre les Emirats Arabes Unis, l'Azerbaïdjan et le Brésil), dans le cadre d'un effort concerté pour élaborer une feuille de route vers la COP 30 aussi appelée "Mission 1.5°C". Ces priorités se concentrent sur (1) *Mobiliser l'action* à travers les financements et (2) *Renforcer l'ambition* par l'élaboration de stratégies renforcées. En parallèle, la Présidence de la COP 29 soutient également [14 initiatives](#) sectorielles et thématiques.

#### 2. OBJECTIFS : Quelles sont les attentes de la POC pour la COP 29 ?

##### La prise en compte de l'océan dans la finance climatique mondiale :

- Il est désormais reconnu que les solutions issues de l'océan contribuent à atteindre les objectifs climatiques. Cependant, l'océan demeure insuffisamment intégré dans les différentes instances de la convention, notamment ses mécanismes financiers. Ainsi, la part des financements climat allouée à l'océan reste largement insuffisante et souvent perçue comme étant en compétition.
- La COP 29 présente une opportunité de réaffirmer cette mutualité ("finance océan et finance climat, même combat") et d'inclure l'océan dans l'architecture financière mondiale pour le climat.
  - À cet égard, la POC a publié, en collaboration avec ORRAA et divers partenaires, la note politique intitulée « [Unpacking Ocean Finance for Climate Action: A Roadmap for the United Nations Framework Convention on Climate Change](#) ». Cette note présente un aperçu du financement climatique lié à l'océan dans le cadre du régime climatique, en se concentrant sur les principales voies pour faire progresser ce sujet à travers les différents mécanismes et processus de la CCNUCC.

##### L'intégration de mesures liées à l'océan dans les stratégies nationales pour le climat révisées :

- Le Bilan Mondial a conclu que le monde n'est actuellement pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et que la fenêtre d'opportunité pour redresser la barre se referme rapidement. Traçant la voie à suivre, il encourage les États à renforcer les actions fondées

sur l'océan – un signal fort au moment où les Parties commencent à revoir et à mettre à jour leurs stratégies climatiques nationales, qu'ils doivent soumettre d'ici à février 2025.

- En effet, bien qu'un nombre croissant de pays s'engage à prendre des mesures liées à l'océan, celles-ci restent sous-représentées dans les stratégies climatiques. Les engagements pris manquent souvent de précision, sans objectifs quantifiés et sans référence aux moyens alloués pour la mise en œuvre, et les mesures d'atténuation restent largement sous-utilisées.
- La COP 29, qui précède cette révision, offre une occasion de réaffirmer le potentiel des solutions fondées sur l'océan et d'encourager les Etats à les intégrer pleinement dans leurs stratégies.
  - En juin 2024, la POC et l'IDDRI ont publié le papier « [Intégrer l'océan dans le régime climatique : perspectives futures](#) » dressant le bilan des dix dernières années d'action climatique et identifiant des pistes claires pour intensifier l'action, dont la révision des stratégies.
- Les stratégies nationales constituent un point d'entrée essentiel pour favoriser les synergies entre les Conventions Climat et Biodiversité. Actuellement, elles sont développées séparément, ce qui crée des incohérences lors de leur mise en œuvre. Cette année, les Etats doivent réviser leur stratégies – d'ici octobre 2024 pour la biodiversité et février 2025 pour le climat – une occasion idéale d'utiliser les "solutions océan" comme levier pour renforcer cet alignement.
  - Ainsi, la POC a préparé un *policy brief* sur un alignement "bleu" entre les stratégies nationales pour le climat et la biodiversité, en collaboration avec *Blue Marine Foundation* et de nombreux partenaires, à destination des Etats.

#### La poursuite de la campagne des *Ocean Breakthroughs* :

- Initiative phare de la COP 28 à Dubaï, les [Ocean Breakthroughs](#) mettent en avant des objectifs simples à atteindre d'ici 2030 pour assurer un océan sain et productif en 2050, en transformant cinq secteurs clés : la conservation marine, le transport maritime, les énergies marines renouvelables, les systèmes alimentaires aquatiques et le tourisme côtier.
- Ils peuvent ainsi servir de boussole pour les gouvernements et acteurs non-étatiques, notamment dans le cadre d'une réponse globale aux conclusions du Bilan Mondial. A ce titre, ils pourraient donc être intégrés dans les stratégies nationales pour le climat.
  - La COP 29 est une opportunité pour le Partenariat de Marrakech (dont la POC est point focal Océan) et les Champions du Climat de souligner le progrès effectué depuis Dubaï et notamment de lancer la cible dédiée au tourisme côtier.

### 3. ACTIVITÉS : Quels rôles pour la POC à la COP 29 ?

#### Un rôle de coordination et de mobilisation :

- *Coordination du MP-GCA Océan* : En tant que point focal Océan, la POC, avec le soutien des Champions du Climat, coordonne la communauté et l'élaboration de messages clés communs à porter pour la COP 29. A Bakou, la POC, avec le soutien de partenaires, organisera à nouveau la Journée Océan et zones côtières, le 21 Novembre.
- *Coordination de la Taskforce Océan de l'Agenda de Charm el-Cheikh pour l'Adaptation (SAA)* : En tant que pilote de la Taskforce Océan, la POC a coordonné la rédaction du chapitre Océan de leur rapport d'évaluation, qui sera présenté à la COP 29. Ce chapitre permet notamment de valoriser les avancées des "Mangroves" et "Coral Breakthroughs".
- *Partenariats* : La POC sera à nouveau partenaire du [Pavillon Océan](#), ainsi que du Virtual Ocean Pavilion, tous deux portés par des membres du réseau POC.

#### Un rôle de plaidoyer et portage :

- *Plaidoyer* : En plus des positions communes élaborées avec d'autres ONGs pour avancer le nexus océan-climat-biodiversité, la POC portera les [conclusions](#) de ses deux ateliers sur la géo-ingénierie. L'accent sera mis sur l'importance de prioriser les mesures de décarbonation, de préserver l'intégrité des écosystèmes marins et le besoin de renforcer la recherche.

- *Intégration dans les politiques publiques* : En collaboration avec Ocean Conservancy, la POC participera aux réunions stratégiques du groupe "Friends of the Blue COP" (Etats et ONG), notamment pour s'assurer de la prise en compte de l'océan dans les différentes négociations de la COP 29.

*Stratégie de communication :*

- En amont (avant le 11 novembre) : Publication de visuels et d'un article analysant les enjeux de la COP; publication d'un article, d'une newsletter et de posts réseaux sociaux sur les différents événements auxquels la POC prendra part.
- Pendant la COP (du 11 au 22 novembre) : Publication quotidienne sur les réseaux sociaux : annonce des événements (MP-GCA, POC et membres); communication pendant les événements prioritaires; relai des grandes informations liées à l'océan.
- Après la COP (à partir du 22 novembre) : Publication d'un article de synthèse sur les grandes conclusions de la COP – notamment sur l'océan ; résumé des événements MP-GCA Océan.

#### 4. ÉVÉNEMENTS : Les événements de la POC à la COP 29

ÉVÈNEMENTS POC	
Vendredi 15 Novembre 13.45 – 14.45	<i>"Explorer la finance pour l'océan: Investir dans une économie bleue durable" @ Side-event 6</i> <u>Partenaires</u> : Champions du Climat, Global Ocean Trust, ORRAA, UICN, UN Global Compact
Mardi 19 Novembre 15.00 – 16.00	<i>"La géo-ingénierie marine en débat : Équilibrer les défis, les risques et les besoins futurs" @ Pavillon Océan</i> <u>Partenaire</u> : Plymouth Marine Laboratory
Mercredi 20 Novembre 11.30 – 12.30	<i>"Ocean Rise &amp; Coastal Resilience: Une nouvelle coalition pour les villes et région" @ Pavillon GCCM</i> <u>Partenaires</u> : Ville de Nice, Gouvernement français, Gouvernement costa-ricien
Mercredi 20 Novembre 15.00 – 16.00	<i>"Blue Thread: Aligner les stratégies nationales pour le climat et la biodiversité" @ Pavillon Océan</i> <u>Partenaire</u> : Blue Marine Foundation

ÉVÈNEMENTS MP-GCA OCEAN & COASTAL ZONES (co-organisés par la POC)	
Jeudi 21 Novembre 11.00 – 12.30	<i>Ocean Action Day @ Nasimi</i> <u>Partenaires</u> : Groupe "Océan & Zones côtières" du Partenariat de Marrakech (MP), Champions du Climat et membres du groupe restreint du MP "Océan & Zones côtières"
Jeudi 21 Novembre 15.30 – 17.00	<i>Implementation Lab - Mettre en oeuvre les Ocean Breakthroughs @ Mugham</i> <u>Partenaires</u> : Ocean Conservancy, FAO, The Nature Conservancy